



WWW.SETTERGORDON.COM

Alain DUPUIS – Délégué Régional RASG NORD PAS DE CALAIS
114 rue de la Bistade 62370 Sainte Marie Kerque
☎ 03 21 35 92 70 ou 06 12 49 23 33 - alain.dupuis@cegetel.net

Bonjour,

Vous êtes l'heureux propriétaire d'un setter Gordon, je vous informe que le Test d'Aptitudes Naturelles « TAN » se tiendra le samedi 26 septembre 2026 à EPERLECQUES. Cette épreuve habituellement réservée aux jeunes Gordon de moins de 36 mois, sert à mettre en évidence les qualités naturelles de chasse de votre compagnon indépendamment de leur éventuel dressage.

Pour les chiens qui auraient déjà obtenu leur « TAN », ou de plus de 3 ans, une épreuve spécifique appelée Field d'initiation vous sera également proposée.

Cette journée vous permettra de rencontrer et d'échanger avec d'autres possesseurs de Gordon, parfois même des frères et sœurs de votre chien, tout cela dans une ambiance très conviviale.

Les juges et moi-même serons à votre disposition pour vous prodiguer des conseils et répondre aux éventuelles questions que vous pourriez vous poser.

Le TAN ne nécessite aucune compétence particulière puisque seules les qualités du jeune chien seront jugées par rapport :

- à sa faculté à trouver un gibier préalablement posé sur le terrain,
- à l'arrêt qu'il exécutera,
- et sa réaction lors du tir au pistolet d'alarme.

Le règlement complet de cette épreuve sera à votre disposition avant le départ.

Il est à noter que ce test est officialisé par la Société Centrale Canine.

4 trophées sont mis en jeu annuellement, une coupe reviendra au propriétaire de l'étalon ou de la lice ayant le plus de descendants inscrits.

Les premiers seront retenus pour participer à la finale nationale des espoirs.

Le rendez est fixé à 8h30 à la salle des fêtes d'EPERLECQUES près de la mairie. Le carnet de vaccination du chien sera à présenter dès votre arrivée, lors du contrôle vétérinaire.

Le montant de l'engagement est de 30,00€ (ou 45,00€ pour TAN + FIELD). L'engagement dans les 2 épreuves vous permet une seconde chance pour le TAN.

Le midi afin de nous retrouver tous ensemble, un repas est prévu, le montant de la participation, boissons comprises est de 25,00€ par personne et de 12,00€ pour les enfants moins de 12 ans.

Il sera également possible lors de cette journée de faire confirmer votre chien si cela n'est déjà fait : le coût est gratuit si vous êtes inscrit au TAN, une cotisation annuelle au club vous sera demandée autrement. Munissez-vous du pédigrée provisoire et de la carte d'identification.

Je reste bien entendu à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous pourriez souhaiter. N'hésitez pas à nous rejoindre c'est l'occasion de passer une excellente journée.

Dans cette attente recevez, mes salutations très « Gordonnières »

VOTRE DELEGUE RASG

NORD PAS DE CALAIS
Alain DUPUIS

Réunion des Amateurs du Setter Gordon

Délégation Nord Pas de Calais – Tél : 03 21 35 92 70 ou 06 12 49 23 33

Email : alain.dupuis@cegetel.net

FEUILLE D'ENGAGEMENT :

Remplir 1 feuille par chien inscrit

T.A.N : 30,00€*

FIELD D'INITIATION : 30,00€*

T.A.N + FIELD D'INITIATION : 45,00€*

**cocher le concours choisi*

Nom du chien :	Sexe :
Date de naissance :	
N° LOF :	
N° tatouage ou puce :	
Nom du père :	
Nom de la mère :	
Conducteur :	
Propriétaire :	Membre RASG Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Adresse complète :	
N° téléphone :	N° portable :
Email :	
Confirmation demandée :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

*******REPAS*******

Participation au repas du midi - boissons comprises : 25,00€ par personne
12,00€ par enfant de moins de 12 ans

Nombre de repas :x 25,00€ (adulte)
.....x 12,00€ (enfant -12 ans)

Feuille d'engagement à envoyer accompagnée du règlement (**engagement + repas**) à l'ordre de la RASG à :

Alain DUPUIS
114 rue de la Bistade 62370 SAINTE MARIE KERQUE

Clôture des engagements le 10 septembre 2026

Je dégage entièrement la Délégation R.A.S.G. Nord Pas de Calais de toute responsabilité du fait d'accidents survenus à mon chien ou à moi-même, ou causés par lui.

Lu et approuvé,
A le
Signature